

SOCIAL

Réseau Sentinelles : des bénévoles mobilisés contre le mal-être

PRÉVENTION

I Les sentinelles sont des personnes (professionnels ou non, retraités, conseillers en prévention, élus, travailleurs sociaux, vétérinaires, etc.) volontaires, majeures, formées et soutenues par des professionnels de la prévention, pour tenir un rôle de repérage et d'orientation des personnes en situation de mal-être voire en risque suicidaire.

Dans les zones rurales, de par leur contact quotidien et familier du monde agricole, les sentinelles peuvent détecter des situations de détresse ou de mal-être, repérer les signes précurseurs et intervenir en amont. Les sentinelles savent en effet, comment orienter une personne en difficulté, et constituent ainsi un relais entre la personne et les structures spécialisées (en soins, aide sociale, économique, etc.).

Une formation adaptée à tous les publics

L'ingénierie de formation des sentinelles a été réalisée par le Groupement d'étude et de prévention du suicide (GEPS), en lien avec la Direction Générale de la Santé (DGS). Le premier module de cette formation vise un large public : la participation à la formation n'est pas limitée aux seuls actifs du secteur agricole. Retraités et autres acteurs ruraux non-agricoles de la société civile peuvent se former. La solidarité territoriale et citoyenne est en la matière aussi importante que la solidarité professionnelle. Autrement dit, un facteur, un

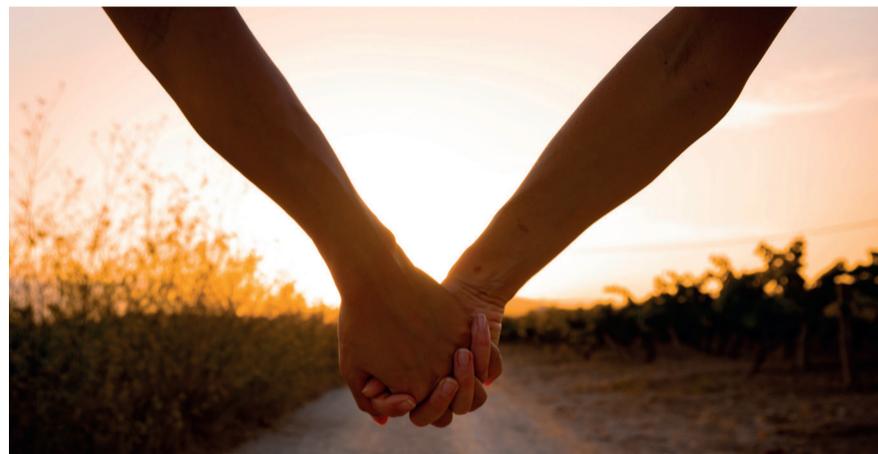
commerçant, un élu local, un voisin... non agriculteurs, peuvent être « sentinelle » dès lors qu'ils sont motivés et volontaires, et auront intégré le dispositif et notamment suivi la formation.

Une personne souhaitant devenir sentinelle pourra alors participer à cette journée de formation de 7 heures organisée par la MSA, composée d'un module d'apprentissage pour reconnaître les signes de mal-être et de détresse, de jeux de rôle, mais également d'un module ciblé sur les difficultés du monde agricoles et les ressources de la MSA.

Pour participer à une formation, ou en organiser une auprès de collaborateurs, il suffit de contacter Marlène Besse, chargée d'études à la MSA Gironde : besse.marlene@msa33.msa.fr

Un réseau sur le territoire

Afin que chaque sentinelle se sente entourée et épaulée dans son rôle, la MSA met tout en œuvre pour animer ce réseau de sentinelles, présent sur l'ensemble du territoire Girondin. Ce réseau encourage le partage



© iStock

d'expériences entre les sentinelles, ainsi que le développement d'un outillage adapté à la prévention du mal-être sur le territoire. Début 2024, la MSA a organisé une journée d'animation du réseau des 73 sentinelles formées sur l'année 2023. Animées par un objectif commun, ces sentinelles viennent toutes d'un horizon différent : professionnels de la chambre d'agriculture, conseillers au Crédit agricole, comptables des centres de gestion, exploitants agricoles, élus de la MSA, mais également travailleurs sociaux et préventeurs des risques professionnels de la MSA. Ces sentinelles maillent le territoire de la Gironde avec chacune,

leurs spécificités et leur expertise sur le monde agricole. Lors de la matinée, le psychiatre Florian Giron (responsable du développement du dispositif 3114 sur la Gironde) a expliqué comment, avec son équipe, il traitait les remontées signalées par les sentinelles. Enfin, l'après-midi a permis à l'ensemble du réseau de faire connaissance afin de mieux concevoir le travail de chacun, en partageant leurs expériences de sentinelle sur le terrain, grâce à l'animation de Armelle Thomassin, psychologue du travail, Sandrine Labarre, infirmière en santé au travail à la MSA, et Marlène Besse, psychologue sociale et chargée d'études à la MSA.

CONTACT

Les numéros utiles à connaître

Agri'écoute 09 69 39 29 19. Ce service d'écoute et d'aide psychologique dédié au monde agricole est accessible 24h/24 et 7j/7. Il permet d'échanger de manière anonyme avec un professionnel. Ce dernier pourra même accompagner sur plusieurs temps d'échanges.

Numéro National de Prévention du Suicide le 3114 propose une écoute professionnelle et confidentielle 24h/24 et 7j/7, pour toute personne qui a des idées suicidaires ou qui s'inquiète pour un proche.



I Nouveau : un guide pratique « bien dans son travail, bien dans sa vie »

Dans le cadre du «Plan de Prévention du Mal-Être en Agriculture», la MSA Gironde vient de publier sur son site Internet un guide pratique à destination des agriculteurs et des salariés agricoles. Ce document vise à répertorier les dispositifs et les contacts des organismes existants dans notre département, facilitant ainsi l'accès aux ressources d'aide pour

les professionnels de l'agriculture. Conciliation vie professionnelle et vie personnelle, gérer les difficultés liées à son entreprise, se renseigner sur les compléments de ressources, etc. Ce guide pratique permet de prendre connaissance des dispositifs existants et de trouver plus aisément son interlocuteur.

À la demande des membres du Comité

plénier « Prévention du mal être en agriculture », il est apparu essentiel de rassembler, de manière synthétique, toutes les aides disponibles et plus généralement les différents services facilitant la vie professionnelle pour les actifs agricoles en Gironde dans un seul et même support.

Il a été rédigé en collaboration avec la

chambre d'agriculture, la Préfecture, la MSA Gironde et de nombreux professionnels agricoles. Ce guide a été adressé, par le préfet de Gironde, à tous les maires des communes viticoles de Gironde.

Le guide est consultable sur gironde.msa.fr rubrique **EXPLOITANT > Agriculteurs en difficulté** : les réponses de la MSA GIRONDE